

# Le prix de l'eau a presque doublé en dix ans en Wallonie

L'ÉCHO 20/06/14.

La facture pour 100 m<sup>3</sup> d'eau est passée de 253 euros en 2005 à 467 euros en 2014. Le phénomène devrait se poursuivre, même si les opérateurs entendent limiter la progression.

PHILIPPE LAWSON

Les ménages l'auront certainement remarqué : d'après les chiffres présentés hier par Aquawal, la fédération professionnelle du secteur en Wallonie, et la Société publique de gestion de l'eau (SPGE), la facture d'eau a bien progressé ces dernières années. Le prix est passé de 253 euros en 2005 à 467 euros pour une consommation de 100 m<sup>3</sup>, soit une hausse de 86% sur la période.

«On entend souvent dire que l'eau coûte cher en Wallonie. Mais il ne faut pas oublier que le prix couvre tout le cycle anthropique de l'eau, du pompage à l'assainissement, en passant par la po-

utilisation et la distribution. De plus, elle coûte moins d'un euro par jour pour un ménage», a commenté Alain Gillis, président d'Aquawal et directeur général de l'intercommunale de distribution d'eau en Brabant wallon (TECBW).

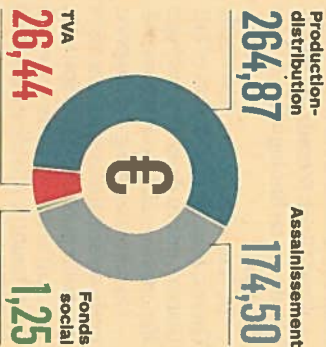
## Causes multiples

Les raisons de cette augmentation sont diverses. Il y a notamment les investissements réalisés pour améliorer la qualité du réseau, l'impact du coût de l'énergie (+ 28,5% entre 2006 et 2014) et l'inflation (+ 21,8%).

La baisse de la consommation, les taxes régionales (10 centimes par m<sup>3</sup> imposés au consommateur depuis 2012) et communales (certaines communes ajoutent une redevance de 15 centimes par m<sup>3</sup> vendu pour la location du sous-sol pour y faire passer les canalisations) ainsi que la dispersion des activités contribuent aussi à l'augmentation de la facture.

## FACTURE D'EAU POUR UNE CONSOMMATION DE 100M<sup>3</sup>

en 2014



Source: Aquawal/SPGE

«Entre 2000 et 2013, le secteur a investi un total de 5 milliards d'euros: 2 milliards pour la production et la distribution (renouvellement des réseaux, remplacement des raccords en plomb, etc.) et 3 milliards pour l'assainissement des eaux usées», souligne Jean-Luc Martin, président du comité de direction de la SPGE.

D'après les deux dirigeants, la facture de l'eau continuera à croître, car des investissements demeurent nécessaires, ne fût-ce que pour se mettre en conformité avec la législation européenne. Mais, disent-ils, «nous prendrions des dispositions pour que les augmentations soient les plus légères possibles». Ils appellent aussi au gouvernement wallon pour que les taxes soient bien affectées au secteur et plaident pour une adaptation de la facture d'eau et un abandon de l'obligation faite aux opérateurs de payer la pose des 50 premiers mètres d'extension des réseaux d'eau.